



## LOCATIONS

Réf : Loi N°89 462 du 6 juillet 1989(article 5) modifiée par la loi ALUR:

Honoraires à la charge du locataire:

Visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 4,50€ TTC par m<sup>2</sup> habitable

Réalisation de l'état des lieux : 1,50€ TTC par m<sup>2</sup> habitable

Honoraires à la charge du bailleur:

Entremise et négociation : 100€

Visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 4,50€ TTC par m<sup>2</sup> habitable.

Réalisation de l'état des lieux : 1,50€ TTC par m<sup>2</sup> habitable

## LOCATIONS LOCAUX COMMERCIAUX

25% HT du loyer annuel TTC

## GESTION

HONORAIRES

7% HT + TVA (20%) soit 8,40% TTC  
sur le total des sommes encaissées mensuellement

## ESTIMATION VERBALE D UN BIEN

OFFERTE (si mandat de vente) sinon 80 HT

SARL au capital de 3000 euros

Agence : 52 avenue Jean Mermoz – 64000 PAU

Tél : 05 59 06 09 62 - Fax : 05 59 06 53 70 - Email : [contact@adhoc-conseil.com](mailto:contact@adhoc-conseil.com)

RCS Pau 452 063 209 - C. Prof. n°2006 - 1147 TG délivrée par la Préfecture de Pau - TVA : FR 47452063209 00012

Affiliée à la Caisse de garantie de l'Immobilier FNAIM pour un montant de 120 000 €/Transaction et 120 000 € Gestion